

Plan de contrôle et de transparence des Ehpad: les fédérations mitigées

Article 11/03/2022

Les annonces d'Olivier Véran et Brigitte Bourguignon visant à améliorer la qualité en établissement et à éviter les dérives pointées par le livre de Victor Castanet récoltent quelques satisfecit de principe. Mais beaucoup déplorent l'imprécision des mesures ou leur insuffisance à l'égard du secteur commercial et plus généralement, face aux besoins jugés criants des Ehpad.

Le 8 mars, le ministre des solidarités et de la santé et sa ministre déléguée chargée de l'autonomie ont annoncé [un plan pour renforcer le contrôle des Ehpad](#) suite à [l'affaire Orpea](#).

Olivier Véran et Brigitte Bourguignon ont aussi décliné des dispositions pour améliorer la qualité des services et [la transparence](#) des informations données aux résidents et à leurs proches.

Le Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (Synerpa) a "salué" les mesures annoncées" dans un communiqué le 8 mars.

Il rappelle avoir fin janvier, dans la foulée de la sortie du livre "Les Fossoyeurs", "[demandé un renforcement des contrôles inopinés](#) des agences régionales de santé [ARS] et des conseils départementaux, une centralisation des résultats auprès d'un organisme national ainsi que la création de CPOM [contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens] au niveau national".

D'où son "accueil favorable" du plan de contrôles de 7.500 établissements en deux ans annoncé par le gouvernement.

Le syndicat salue également "la publication par la Haute autorité de santé [HAS]" du [nouveau référentiel national d'évaluation](#) des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

Il applaudit aussi "l'élargissement" de la composition des conseils de vie sociale (CVS) "aux élus locaux ainsi que l'extension de leur domaine d'intervention à la question des droits des résidents". Sans oublier "la consultation obligatoire sur les résultats obtenus en matière de qualité".

De son côté, la **Fédération hospitalière de France (FHF)** a "formulé [son] accord de principe sur ces démarches de transparence", a déclaré son conseiller stratégie, Marc Bourquin, à Gerontonews le 8 mars.

"Quant au renforcement des contrôles, il doit à notre sens se faire dans une logique d'accompagnement des établissements et d'amélioration de la qualité", a-t-il rapporté.

La fédération applaudit aussi "les orientations en matière de contrôle des fonds publics dans les groupes commerciaux" tout en soulignant qu'il faudra "travailler à [leur] traduction concrète".

La **Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratif (Fehap)**, dans un communiqué le 10 mars, "salue les annonces" en soulignant "cependant que les enjeux de régulation et de contrôle", s'ils sont "réels", ne sont "pas forcément les seuls".

Elle encourage "dès à présent" à "mieux contrôler", dans le cadre d'"une démarche qualité structurée et outillée qui devra prendre corps à travers la réforme de l'évaluation", allée à "un dispositif d'incitation financière à la qualité qui pourrait être prévu dans le cadre des CPOM afin d'inciter les établissements à renforcer la qualité et à promouvoir la bientraitance."

La Fehap en remet aussi une couche sur la nécessité d'"un projet de loi grand âge" qui "acte une augmentation substantielle des taux d'encadrement, premier facteur de bientraitance en établissement".

"Réponse trop partielle à des difficultés bien plus vastes"

Mi-figue mi-raisin, la **Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa)** titre ainsi son communiqué du 9 mars: "Plus d'exigences... mais sans moyens pour les Ehpad!", encourageant le prochain gouvernement à "[mettre] en oeuvre urgemment une grande réforme."

Elle salue d'abord "les mesures renforçant la transparence financière qui visent à lutter contre les pratiques indignes dénoncées" par Victor Castanet.

Elle se réjouit également des [400 millions d'euros de crédits supplémentaires](#) pour les établissements en difficultés financières au titre de 2021.

"Pour autant, la fédération ne saurait se contenter des dispositions en matière de contrôle et de transparence qui ne sont que des mesures correctives face à des dérives très marginales", assène la Fnadepa.

Et de poursuivre: "Le gouvernement n'apporte qu'une réponse trop partielle à des difficultés bien plus vastes: prises sans moyens structurels supplémentaires pour les établissements, ces annonces ne pourront résoudre les maux d'un système arrivé à bout de souffle malgré l'engagement et l'inventivité des professionnels."

Même son de cloche chez la **Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)**. Si elle "ne peut que saluer le 'choc de transparence' annoncé", commence-t-elle dans un communiqué diffusé le 9 mars, elle tempère vite sa joie par "sa déception face à l'absence d'un réel projet de transformation domiciliaire qu'elle appelle de ses vœux depuis des années".

Ainsi, la fédération "regrette que la réponse du gouvernement consiste à lancer des contrôles sur tous les Ehpad, sans la moindre mesure d'accompagnement structurel et financier".

"La Fnaqpa alerte également sur le risque démagogique de l'utilisation des 10 indicateurs clés d'évaluation sortis de leur contexte (tensions RH sur un territoire, manque de dialogue avec les autorités, etc.)", poursuit-elle.

Et soulignant que "de nombreuses mesures" parmi celles présentées "avaient déjà été annoncées", elle déplore "que le gouvernement ne mette pas sur les rails une véritable transformation du secteur, ne faisant ainsi que conforter un modèle actuel périmé, critiqué de toutes parts et qui ne répond plus aux attentes".

Encore plus critique est l'**Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)**, dénonçant dans un communiqué le 8 mars "la continuité des méthodes qui ne fonctionnent pas depuis des années".

"L'Etat dit ne pas vouloir stigmatiser les établissements, mais engage des contrôles dans tous les établissements, y compris les 80% d'associatifs et de publics qui n'ont jamais été visés par aucune enquête récente", déplore-t-elle, [l'ayant déjà exprimé devant les députés](#).

Arguant qu'il vaut mieux "augmenter le nombre de professionnels au service des personnes âgées", elle regrette que le gouvernement "augmente le nombre de contrôleurs et la charge de travail pour l'ensemble des professionnels qui devront subir ces contrôles".

La Fnapaef "dubitative quant à l'application effective de ce plan"

Outre les fédérations et associations professionnelles, d'autres acteurs du secteur ont réagi au plan présenté le 8 mars.

Très remontée, La **Fédération nationale des associations et amis de personnes âgées et de leurs familles (Fnapaef)** dénonce, elle, dans un communiqué le 9 mars, "un catalogue de mesures attendues annoncé au plus vite dans le cadre de la campagne électorale".

"Nous restons dubitatifs quant à l'application effective de ce plan, d'autres engagements, dont la loi grand âge, maintes fois réitérés étant abandonnés quand le soufflé de l'actualité retombe".

La fédération pose une kyrielle de questions sur la faisabilité des mesures annoncées et surtout, leur détail, notamment: "Les contrôles (au rythme moyen de 10 par jour) seront-ils inopinés à des heures correspondant à

l'activité chargée et étendus au fonctionnement de nuit? Les dysfonctionnements recensés seront-ils corrigés? Les effectifs des ARS seront-ils à la hauteur et dans quel délai?"

Elle rappelle réclamer "depuis longtemps la rédaction d'un contrat d'hébergement type" devant "préciser [...] les conditions de rupture, en particulier les expulsions".

"Quant au CVS, nous espérons que la modification des textes intégrera les propositions que [nous avons adressées à la ministre](#) [Brigitte Bourguignon] en mai 2021".

Concernant "la formation à la bientraitance, comment l'appliquer quand l'insuffisance de moyens au chevet du résident est criante et sans réponse (toujours pas de loi)?", tacle encore la Fnapaef.

Dans un communiqué du 10 mars, **la Fédération CGT santé et action sociale** dit ses militants et salariés de groupes privés commerciaux "abasourdis" par le peu "d'annonces spécifiques" concernant ces groupes, sans "rien de coercitif", et avec "des mesures dont une partie va être payée par les contribuables."

"Ainsi, le renforcement des contrôles [...] va nécessiter des embauches dans les corps d'inspection, ce que la CGT salue", tout en regrettant que les mesures aient été annoncées avant la remise "des rapports de l'Igas et de l'IGF [inspections générales des affaires sociales et des finances]" sur Orpea, [attendus pour la mi-mars](#).

Elle s'agace aussi que "les inspections administratives [...] soient gratuites pour ces 'fossoyeurs', leur permettant de faire perdurer ce système de profits".

Elle déplore qu'annoncer le contrôle de tous les Ehpad sur deux ans revienne à "les prévenir" et qualifie le plan de "coup d'épée dans l'eau qui ne servira qu'à redonner une virginité commerciale et médiatique à ces grands groupes capitalistes".

"Les ratios obligatoires de personnels aux lits des personnes âgées auraient dû être la priorité", que "les contrôles et enquêtes administratives facturées à ces groupes auraient dû être imposés" et que "des niveaux de salaires plus élevés pour les personnels auraient dû être décidés mais c'est surtout la fin de ce système lucratif inhumain [...] qui aurait dû être acté", tempête la CGT.

"Ces annonces ne disent rien non plus sur la maltraitance syndicale et militante, ni sur l'inexistence d'un réel dialogue social", se désole aussi le syndicat, seuls "le service public et les établissements à mission de service public" trouvant grâce à ses yeux pour accompagner les personnes âgées.

De son côté, le 10 mars également, **la CFDT retraités** salue "des mesures" qui "vont dans le bon sens" mais estime "insuffisantes" celles concernant le renforcement des droits du CVS.

Le syndicat demande pour cette instance "au-delà de la seule consultation, un rôle de concertation et de codécision sur la vie quotidienne dans l'établissement et la prévention de la maltraitance" et "les membres doivent pouvoir recevoir formation et conseils par la mise en place de réseaux Inter CVS et un appui des représentants des usagers, issus du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), de centres communaux d'action sociale (CCAS) ou du conseil territorial de santé (CTS)".

La CFDT retraités plaide aussi pour "des personnels en nombre suffisant et mieux reconnus, avec des formations professionnelles et une organisation de l'Ehpad adaptées à la prise en soins des nouvelles pathologies et du très grand âge."

[Korian salue les annonces](#)

Dans un communiqué "saluant" les annonces, **Korian** "assure les pouvoirs publics de son soutien plein et entier pour permettre [la] mise en oeuvre rapide" des mesures annoncées.

"Le contrôle annoncé des 7.500 Ehpad français au cours des deux prochaines années est une décision importante pour renforcer la confiance des familles", commente le groupe commercial, précisant que "ses établissements en Allemagne [sont] déjà tous contrôlés chaque année."

Concernant les mesures "visant à renforcer le droit de regard des tutelles sur les pratiques des établissements", notamment "sur le soin et la dépendance", le groupe se dit "favorable à la plus grande transparence sur la bonne utilisation des fonds publics qui lui sont confiés, afin de rassurer toutes ses parties prenantes" et rappelle qu'il n'a "globalement, [pas réalisé de marge](#)" sur les dotations relevant de ces deux sections tarifaires.

Il se vante aussi d'être déjà engagé dans une démarche qualité via une évaluation externe et sur [un dispositif de médiation](#), et, côté bienveillance, sur "un dispositif d'alerte professionnel, qui peut être [utilisé] de manière entièrement anonyme depuis 2021".

cbe/nc

Claire Beziau